

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 3 juin 2025

Délibération
n°59 -2025
Point 4.1

Point 4.1 de l'ordre du jour

Délibération autorisant la Présidente à signer l'accord-cadre "multi technique" de maintenance globale

EXPOSE DES MOTIFS :

Le Conseil d'administration autorise la Présidente de l'Université de Strasbourg Madame Frédérique Berrod à signer l'accord-cadre à bons de commande et les avenants relatifs aux maintenances et travaux associés sur l'ensemble des sites de l'université.

Le présent accord-cadre « multi-technique » porte à la fois sur la maintenance préventive et corrective, et les travaux associés aux maintenances, ainsi que sur la conduite des installations dans un souci de performance énergétique et de pérennité.

Le marché est composé de 5 lots géographiques et couvre les périmètres de maintenance suivants : les installations thermiques, électriques et sanitaires, les systèmes de sécurité incendie et de désenfumage, les ascenseurs et moyens de levage, les portes et portails, le clos et couvert ainsi que les menuiseries extérieures.

Rapporteur : Nicolas MATT, Vice-président Patrimoine

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la délégation faite à la Présidente de signer l'accord-cadre concerné et ses avenants.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	36
Nombre de voix pour	31
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	5
Ne participe pas au vote	0

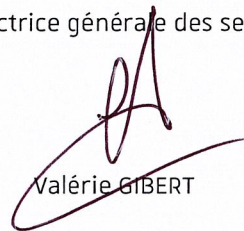
Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 4 juin 2025

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT